



17 octobre 2007

C 20/2007

Communication au Conseil communal

(Séance du 24 octobre 2007)

Avenue de l'Avenir - Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée (Préavis N° 6 - 2006)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 10 mai 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 684'000.-, destiné à couvrir les frais liés à l'exécution de l'objet cité en titre.

Pour rappel, le Service du gaz de Lausanne a été associé à ces travaux pour remplacer sa conduite existante parallèlement à celle d'eau potable.

Ce chantier, compris entre le n°13 de l'avenue de l'Avenir et l'extrémité Ouest de la place de Chantemerle (env. 240 m), a débuté mi-août 2006 par une fouille commune faisant intervenir tous les services dans la chaussée Nord. Le remplacement complet de la structure de la chaussée Sud (fondation + couche de support) a été exécuté avec succès dans le courant du mois de décembre 2006.

Les travaux se sont prolongés jusqu'à mi-février 2007 avec le remplacement des conduites industrielles sur la place de Chantemerle et la pose des tapis définitifs a été réalisée dans le courant du mois de mai.

Les objectifs de remplacement des conduites industrielles et de réfection de la chaussée sont pleinement atteints et aucun défaut majeur n'a été constaté lors de la vérification finale des travaux, effectuée le 15 juin 2007.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage des crédits d'investissement engagés pour la construction de l'objet cité en titre selon les indications ci-après :

- Coût total des travaux de remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée : Fr. 683'806.15 (TTC).
- Ce chantier s'est achevé avec un coût global inférieur de Fr. 193.85 par rapport à la demande de crédit de Fr. 684'000.-.
- La remise en état du trottoir Nord-Ouest non prévue et les difficultés rencontrées durant les travaux (circulation de transit maintenue, conditions météorologiques difficiles, manque d'informations sur le positionnement des collecteurs existants) ont pu être financés par le poste divers et imprévus (environ 10%).

LA MUNICIPALITE